

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2007

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association :

« Comité de Jumelage PAMA - KOMPIENGA / LA CLUSAZ - ARAVIS. »

dont le siège social est à la mairie de La Clusaz 1, place de l'église s'est réunie le mercredi 11 avril 2007 en son siège social : Mairie de La Clusaz à 20 heures 30, sur convocation de son président Jacques Collomb-Patton.

Membres présents : Jean et Jacqueline BETEMPS – Pierre CONTAT – André et Marie Christine PERILLAT- Monique ZURECKY -Jacqueline DUNAND – Claudine JALLE – Bernard et Danielle GIGUET – BETEMPS Suzanne - Michel LANSARD – Michel LAGRANGE - A.Marie MASSON – André et Irène POLLET-VILLARD – Jean-Yves PESSEY - Monique BETEMPS – Renée THOURET - Anne FAVRE-REGUILLON - Francette et Jacques COLLOMB-PATTON – Jeannine JULLIEN – Louis et Janny DULAC.

Membres excusés : Jean-Paul AMOUDRY - Bruno SONNIER – Claude COMTE - Marie-France PESSEY– Jean-Claude et Monique THOVEX - Jeannette BEROU.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du Procès Verbal de l'A.G.O. du 19 avril 2006
- Rapport moral du président de l'année 2006 (du 1<sup>er</sup>/12/2005 au 30/11/2006)
- Rapport financier de l'exercice 2006 par la trésorière.
- Questions diverses

Le président ouvre la séance, et remercie toutes les personnes présentes.

I/. Approbation du Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2006 :

Après lecture, le procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2006 est approuvé par l'Assemblée sans observations.

II/. Approbation du Rapport moral du Président :

Le président donne lecture du rapport moral de l'année 2006 (document annexé au présent procès verbal),

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral, approuve à l'unanimité des membres présents, le rapport moral tel qu'il a été présenté.

### III. Approbation du Rapport Financier de la Trésorière :

Le président donne ensuite la parole à la trésorière Jacqueline DUNAND qui donne lecture du compte rendu financier détaillé de l'exercice 2006, (document annexé au présent Procès verbal) et répond aux questions de l'assistance.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport financier, approuve à l'unanimité des membres présents, le rapport financier tel qu'il a été présenté.

### VII. Questions Diverses

Le président donne ensuite la parole à Claudine JALLE puis à Michel LAGRANGE qui font un compte rendu de leurs actions dans le domaine de la scolarité.

Monique ZURECKY informe l'assemblée, que dans le cadre de son action culturelle, « ART EN ARAVIS » a fait à Dingy un clin d'œil au Burkina-Faso, et transmet à l'assemblée les salutations de Jeannette.

Est ensuite évoqué le différent qui nous oppose à l'AFVP. Cette dernière n'ayant pu justifier par des documents plausibles sa demande d'arriéré, le comité considère qu'il peut aujourd'hui, vu le temps écoulé sans nouvelles de cet organisme, disposer des 6.246 € qu'il avait mis en réserve.

Au cours de leurs sessions de janvier 2007 les CPO (Comité Provincial d'Octroi) des trois communes : Pama – Kompienga - Madjoari, avaient retenu une première liste de bénéficiaires d'équipements agricoles et avaient joints une liste d'attente. Le bureau réuni le 7 février 2007 a accordé le financement de la première liste de bénéficiaires

Le président propose compte tenu des disponibilités de trésorerie, de financer les listes d'attente des bénéficiaires retenus par le CPO des trois communes. Les membres présents à l'Assemblée approuvent cette proposition.

Le Comité valide une aide complémentaire aux handicapés.

Monsieur Pierre CONTAT Président du SADA confirme l'attribution par le SADA d'une subvention de 8000 €. Le comité attends du CPO des projets à financer liés à l'assainissement. Ex : latrines.

Le Comité de Jumelage remercie chaleureusement : Le Ministère des Affaires Etrangères, Le Conseil Général de la Haute-Savoie, la Communauté de commune des vallées de Thônes, le Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis, Le Syndicat d'Assainissement des Aravis, ainsi que les communes de La Clusaz, du Grand-Bornand de Dingy Saint Clair et d'Entremont pour les subventions accordées sur 2007.

Pièces jointes :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier de la Trésorière

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance à 23 heures.